

79e session du Comité régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est Du 7 au 10 septembre 2026, Dili, Timor-Leste

Point 8.1 de l'ordre du jour

Rapport annuel sur le suivi des progrès réalisés en matière de CSU et d'objectifs de développement durable liés à la santé

Le Conseil International des Infirmières (CII), qui représente plus de 30 millions d'infirmières et infirmiers à travers le monde, se félicite du rapport annuel sur le suivi des progrès réalisés en matière de couverture sanitaire universelle et d'objectifs de développement durable liés à la santé.

Le CII se félicite tout particulièrement de la recommandation invitant les États membres à renforcer les soins de santé primaires en mettant particulièrement l'accent sur la qualité des soins, la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles, le vieillissement en bonne santé et l'accès équitable aux services de santé essentiels. Les conclusions mêmes du rapport montrent pourquoi les soins infirmiers doivent être au cœur de cet effort : le sous-indice relatif aux maladies non transmissibles, qui s'établit à 53, est le plus faible dans tous les États membres, et il s'agit de la seule région de l'OMS où la couverture en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile (RMNCH) a reculé entre 2015 et 2023 — alors que ce sont précisément les services que les soins de santé primaires dirigés par des infirmières ont prouvé être en mesure de fournir. Plus révélateur encore, la densité des effectifs de santé n'a contribué qu'à hauteur de 11 % aux gains de couverture enregistrés dans la région depuis 2000. La région a progressé pour combler son déficit en effectifs ; l'écart restant par rapport à l'objectif de 80 fixé pour 2030 ne pourra pas être comblé de la même manière.

Le rapport 2024 du CII, intitulé « Soins infirmiers et SSP : vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle », propose une feuille de route concrète pour cette transition, comprenant notamment des investissements dans le personnel infirmier des SSP, la coordination des soins dirigée par les infirmières, les soins intégrés en

équipe, l'élargissement du domaine de pratique des infirmières et la pratique infirmière avancée.

Le CII se félicite également du chapitre thématique consacré à l'exploitation de la surveillance du changement climatique au service de l'action en matière de santé publique. Dans un système de santé tenant compte du climat, les infirmières jouent à la fois le rôle de capteurs et d'intervenantes : elles vivent au sein même des communautés touchées, travaillent dans les établissements où apparaissent en premier lieu les maladies liées au climat, identifient les maladies liées à la chaleur et l'évolution des schémas de transmission par vecteurs, et assurent la continuité des services malgré les inondations, les cyclones et les vagues de chaleur.

Le CII appelle les États membres à mettre en place, conformément au rapport, un personnel de santé prêt pour l'avenir en matière de soins infirmiers : des postes financés dans les soins primaires de proximité ; des rôles infirmiers dans la surveillance tenant compte du climat et la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation ; la mise en œuvre des Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux 2021-2030 avec des infirmières en chefs dotées de pouvoirs renforcés ; et des rôles de pratique avancée pour la prise en charge des maladies non transmissibles et le vieillissement en bonne santé.

Il n'y a pas de couverture sanitaire universelle sans infirmières – ni de système de santé résilient face au changement climatique sans elles. Le CII est prêt à aider les États membres à investir en conséquence.